

Compte rendu du conseil d'école du 16/10/2023
Ecole publique de la fontaine – St Michel le Cloucq

Début de la réunion : 18H.

I- Présentation des membres du conseil d'école :

- ❑ L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, membre de droit :
 - Mme Bournoville, excusée
- ❑ Le maire de Saint Michel le Cloucq, membre de droit :
 - M. Guillon
- ❑ L'adjointe aux affaires scolaires :
 - Mme Fournier
- ❑ Le D.D.E.N. :
 - M. Cantet
- ❑ Les représentants des parents d'élèves nouvellement élus :
 - M. Belliard
 - Mme Guillon
 - M. Lamarche
 - Mme Coltéa
- ❑ Les professeurs de l'école :
 - Mme Florence renaudeau, enseignante en classe de TPS/PS/MS.
 - Mme Laura Massicot, enseignante en classe de GS/CP.
 - Mme Estelle Puaud, directrice de l'école et enseignante en classe de CE1/CE2.
 - Mme Sandrine Markovic, enseignante en charge de la classe de CE1/CE2 le jeudi (décharge de direction de Mme Puaud), excusée
 - Mme Amandine Martin enseignante en classe de CM1/CM2.

II- Les élections de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées vendredi 13 octobre 2023. Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Une liste de 8 parents non affiliés à une association s'est présentée :

Nombre d'électeurs inscrits : 128

Nombre de votants : 65

Nombre de suffrages exprimés : 53

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Taux de participation : 50,78 %

Ces chiffres sont proches de ceux de l'an passé, en baisse cependant.

La liste unique a été élue. Les 4 sièges ont été pourvus.

Comment communiquer avec les parents ? L'adresse des représentants des parents d'élèves est reconduite : rpe.ecoledelafontaine@outlook.com . Un mot sera transmis aux parents pour les informer.

⇒ A nous, l'école de créer une nouvelle adresse pour rester administrateur ? A voir

III- Les effectifs :

- ❑ Classe de TPS/PS/MS : 7 élèves en TPS, 9 en PS, 7 en MS ; soit 23 élèves.
- ❑ Classe de GS/CP : 9 élèves en GS et 9 en CP ; soit 18 élèves.
- ❑ Classe de CE1/CE2 : 10 élèves en CE1 et 10 en CE2 ; soit 20 élèves.
- ❑ Classe de CM1/CM2 : 9 élèves en CM1 et 13 élèves en CM2 ; soit 22 élèves.

L'école comporte actuellement un total de 76 élèves présents sur 83 (tous les TPS ne sont pas rentrés).

L'équipe enseignante a accueilli Mme Laura Massicot, qui remplace Mme Dominique Etienne partie en retraite : 4 titulaires temps plein + 1 enseignante le jeudi pour la décharge de direction de Mme Puaud + 2 atsems.

Nous avons une élève de MS accompagnée par une AESH 9h par semaine et un élève de CE1 accompagné par une AESH 18h par semaine.

L'intervention de Mme Paumier et Mme Cognée en projet bibliothèque est renouvelée.

IV- Le fonctionnement de l'école

○ **Vote du règlement**

Lecture du règlement intérieur qui découle du règlement départemental des écoles.

La charte de la laïcité est annexée et sera distribuée aux parents avec le règlement.

Vote du règlement : le règlement est voté à l'unanimité.

○ **Elèves en difficulté** :

Plusieurs dispositifs existent pour les élèves rencontrant des difficultés :

- **Différenciation pédagogique**.

Le travail peut être différencié ou adapté en classe pour les élèves ayant des besoins particuliers.

- **Rased**.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (Rased) est constitué de deux enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire, qui peuvent intervenir dans l'école pour apporter une aide directe aux élèves repérés par l'équipe enseignante. Le Rased a pour objectifs de remédier à des difficultés scolaires résistant aux aides apportées par le maître, et de prévenir l'apparition ou la persistance des difficultés.

- **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées par petits groupes d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel, ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Les élèves peuvent y participer pendant une période ou l'année, sur proposition aux familles du conseil des maîtres. L'accord des familles est indispensable ; il a été demandé en début d'année. L'accueil des élèves concernés a lieu le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 12h20 (élémentaire) et 13h00 à 13h20 (maternelle).

- **Stages de remise à niveau**

Ces stages peuvent être proposés aux élèves (tous niveaux) pendant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires.

- **Présence d'une AESH**

Mme Harmonie Benoist, auxiliaire de vie scolaire, est présente 9 heures sur l'école pour une élève de MS.

Mme Delphine Vivies, auxiliaire de vie scolaire, est présente 18 heures sur l'école pour un élève de CE1.

○ **Mesures de sécurité**

Comme vous en avez été informés lors des réunions de classe, il existe plusieurs exercices de sécurité obligatoires à l'école selon le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

- L'exercice d'évacuation en cas d'incendie. Trois exercices sont menés dans l'année. Réalisé le 15/09/23

- L'exercice de confinement en cas de risques majeurs, qui concerne les accidents d'origine naturelle (tempête, inondation...) ou technologique (nuage toxique...). A réaliser.

- L'exercice de sécurité « attentat-intrusion ». Il s'agit d'entraîner les élèves et les enseignants à acquérir de bons réflexes : se regrouper rapidement, se cacher ou évacuer un lieu, se taire. Réalisé le 5/10/23

V- Sécurisation des bâtiments

Problème de sécurisation des espaces extérieurs de l'école.

Un état des lieux a été fait l'an dernier (13 décembre 2022) par M. Schaub, coordonnateur de la sécurité départementale à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). Dans son diagnostic de mise en sûreté de l'école, plusieurs problèmes de sécurité ont été relevés :

- muret de la cour de la maternelle trop bas
 - grillage de la cour de l'élémentaire trop bas (hauteur préconisée 1,80m)
 - 2 portillons d'accès à l'école trop bas et non verrouillés
- Risque d'échappement d'élèves ou d'intrusion malveillante
- système d'alarme pour le PPMS doit être différenciée et audible

La directrice souhaite redire qu'elle constate que la cantine et la garderie ne sont pas fermées à clé quand elles reçoivent les enfants. Ces temps périscolaires ne sont pas sécurisés conformément au plan Vigipirate. De plus, l'accès ouvert de la cantine donne accès à tout moment de la journée à la cour de l'école.

Mr Le Maire évoque le fait de monter un dossier pour obtenir des subventions pour l'année prochaine afin de réaliser les travaux.

Pour la cantine, faire des doubles de clés.

Pour l'accueil périscolaire, fermer la porte arrière pour ne laisser qu'un accès par la porte avant.

VI- Le protocole PHARE

Définition du harcèlement à l'école : Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le protocole PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements scolaires, mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il est fondé autour de 8 piliers :

- mesurer le climat scolaire
- éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- former une communauté protectrice de personnels pour les élèves
- intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- associer les parents et les partenaires
- mobiliser les instances de démocratie scolaire
- suivre l'impact de ces actions
- mettre à disposition des ressources

La directrice a reçue une formation en mai 2023 et l'enseignante de CM1-CM2 en septembre 2023.

Pour diagnostiquer les situations de harcèlement les équipes disposent de grilles d'analyse.

Pour intervenir sur les situations de harcèlement, les équipes font appel à une équipe (pôle) ressource composée de 5 membres de la circonscription de Fontenay le comte. Cette équipe « bien-être » est formée à la Méthode de la Préoccupation Partagée », un protocole d'intervention très cadré. On parle d'élève cible et d'élève(s) intimidateur. Cette équipe peut être amenée à intervenir dans notre école auprès des élèves concernés.

Le référent bien être dans l'école est Amandine Martin, l'enseignante de CM1-CM2.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Tous acteurs contre le harcèlement

« Le programme pHARe : un plan de prévention à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. »

 Une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement :

- des équipes formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs élèves qui sont acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés et impliqués dans la démarche.

+ Chaque école / établissement rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

 **Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !**

Votre enfant est ou semble impliqué dans une situation de harcèlement ?

 **Parlez-en immédiatement avec un adulte de l'école, du collège ou du lycée**

- Votre alerte sera transmise au directeur de l'école ou au chef d'établissement
- Elle sera traitée et suivie dans le cadre du protocole pHARe mis en place dans l'établissement

 **Appelez les numéros nationaux gratuits**

- 30 20** harcèlement scolaire
- 30 18** cyber-harcèlement
- 31 14** prévention du suicide
- 119** enfance en danger

VII- Le projet d'école (2022-2026)

Il est mis en place pour 4 ans. Nous entamons la 2^e année.

Il s'articule autour de trois axes :

- 1) Construire une citoyenneté ouverte et responsable.
- 2) Enrichir les compétences langagières en renforçant les pratiques orales et écrites.
- 3) Renforcer l'ouverture culturelle et sportive.

L'axe 1 et 3 seront particulièrement travaillées cette année avec le projet dans les 4 classes autour des Jeux olympiques et de l'alimentation.

VIII- Les projets de classe du 1er trimestre :

○ **Présentation des projets de la classe de TPS/PS /MS:**

- Thème de l'année « Au fil de l'année » ⇒ activités liées à chaque grand moment d'une année
- Découverte de la mascotte
- Création d'un cahier de traces sous forme d'un jeu de devinettes
- Travail autour de l'automne : sortie au stade pour ramasser des feuilles + entraînement pour le cross
- Mise en place d'une correspondance avec les PS-MS de l'Orbrie : échange de lettres + rencontres

○ **Présentation des projets de la classe de GS/CP :**

- Thème de l'année : Les JO
- Découverte des deux mascottes
- Prévention routière pour les CP
- Journée sportive « En route vers les Jeux » avec les élèves de Mervent, le 21 novembre
- Mise en place d'une correspondance avec les GS-CP de l'Orbrie + rencontres
- Élection des éco-délégués

○ **Présentation des projets de la classe de CE1/CE2**

- Évaluations nationales CE1 en septembre avec restitution individuelle aux familles
- Projet pluridisciplinaire sur les JO
- Sortie au City stade pour découvrir la commune
- Entraînement pour le cross de l'école qui aura lieu le 20/10/23 au stade municipal
- Journée sportive « En route vers les Jeux » avec les élèves de Mervent, le 21 novembre
- Élection des éco-délégués
- Prévention routière en octobre

○ **Présentation des projets de la classe de CM1/CM2 :**

- Évaluations nationales CM1 nouvelles cette année
- Thème de l'année de la JO
- Préparation pour le cross
- Sortie au Vendespace pour assister aux Open de Vendée de tennis
- Journée sportive « En route vers les Jeux » avec les élèves de Mervent, le 14 décembre
- Participation à la fête de la natation avec le collège Tiraqueau, le 15/12/23
- Visite du planétarium de la Chapelle aux Lys au mois de novembre
- Élection des éco-délégués
- Prévention routière

IX- Les équipements et les travaux dans l'école :

Remerciements à la mairie pour les travaux effectués cet été :

- réparations (porte salle poly, plâtre mur classe GS CP)
- nettoyage des portillons, murs extérieurs et appuis de fenêtres
- peinture du mur extérieur de la maternelle et de 2 portes
- remplacement des copeaux sur la cour de maternelle
- installation des barres sur la cour de l'élémentaire

○ **Les travaux et équipements souhaités :**

- nouvelles alarmes pour le PPMS
- portails aux normes pour sécuriser la cour de l'école
- achat d'anti pince doigts pour la maternelle pour 8 portes
- remplacement ou nettoyage des ordinateurs
- maintenance pour l'accès internet de la classe mobile
- problèmes des déjections de pigeons devant l'entrée de l'école et la cantine
- rangement du matériel de ménage

X- Les questions diverses :

Intervention des élus :

Mme Fournier :

- Concernant les serviettes de cantine : achats de nouvelles serviettes par la mairie
- Concernant les essuies mains : les essuies mains collectifs en tissu vont être remis
- Nouvel essai cette semaine au restaurant scolaire : barquettes mises sur la table pour que les enfants se servent seuls
- Liaison temps scolaire et périscolaire : Signaler les conflits quand il y en a le matin et transmettre les fiches APC à Anne Laure
- L'APE cherche un local pour stocker son matériel

M. Guillon :

- Projet immobilier sur la commune : projet de lotissement en cours
- Poutres arrivées : à installer pendant les vacances
- Préau à rénover
- Accès au stade de foot pour les séances de rugby en janvier accordé
- Recrutement d'un nouvel agent pour l'entretien des salles, du groupe scolaire + temps périscolaire du midi

Intervention des parents :

- Rénovation énergétique du groupe scolaire et de la mairie, où en est le projet ? ⇒ Dossier retenu, planification des travaux pour fin 2024-2025

Séance levée à 19h45

La secrétaire de séance, Amandine Martin

La directrice de l'école, Estelle Puaud